

LETTRE DE QUEBEC.

(De notre correspondant spécial)
 Québec, 22 janvier 1889.

La rumeur veut que le chemin de fer Pacifique du Nord s'efforce d'obtenir un raccordement indépendant avec Québec en partant du Sault Ste-Marie. Les directeurs ont soumis, paraît-il, à la législature provinciale plusieurs demandes de chartes à l'effet d'autoriser la construction de voies ferrées entre la rivière Ottawa, Québec et Gaspé, ce dernier endroit étant destiné à devenir port d'hiver. Il n'y a pas à douter que toutes les compagnies de chemin de fer auront à se rendre à Québec aussitôt qu'il sera définitivement connu que le gouvernement fédéral a pris la détermination d'établir une ligne transatlantique à navires rapides entre cette ville et Liverpool, ce qui représente le trajet le plus court entre l'Europe et l'Amérique.

Il est cependant peu probable que le Pacifique Nord s'occupe actuellement de ce projet, surtout si on songe que cette compagnie possède toutes les facilités de transport qu'elle peut désirer, sur la voie du Grand-Tronc pour se rendre à Québec. Parlant de chemins de fer, une entreprise qui promet de grands avantages à Québec est le prolongement projeté du chemin de fer du Pacifique, de son terminus actuel au Palais, faisant ainsi le tour de la ville pour se rendre au débarcadère de MM. Allan, Rae & Cie. C'était une des conditions attachées à la souscription de la ville lors de la construction du chemin de fer du Nord, et le conseil de la ville aussi bien que ses représentants en Chambre en demandent aujourd'hui la réalisation. Cela va donner beaucoup de valeur aux quais de la Basse-Ville et faciliter énormément le transport du fret.

Nouvelles commerciales.—Il est rumeur que M. Savard, faisant ci-devant partie de la maison Robitaille & Savard, marchands de nouveautés, doit entrer en société avec M. P. D'Auteuil qui est venu, ces jours derniers, à une entente avec ses créanciers.

M. N. Lemieux s'est retiré de la société "Lemieux et Noël," marchands de quincaillerie, et a été remplacé par ses deux fils, Victor et Joseph E. Lemieux.

Le nouveau moulin à pulpe qui a été construit à St-Raymond par des industriels de Montréal est entré en opération ces jours-ci, il fournit de l'ouvrage à bon nombre d'hommes. Le principal propriétaire en est M. Jackson, de Montréal, le moulin a été construit sous la surveillance de M. John Ford. Son pouvoir moteur lui est fourni par six turbines représentant 1000 chevaux-vapeur.

M. Rodolphe St-Germain, inspecteur de la Banque Jacques-Cartier, de Montréal, a visité dernièrement la succursale de cette institution établie dans St-Sauveur de cette ville. M. l'inspecteur a hautement exprimé sa satisfaction du résultat des opérations.

Fret.—Le fret continue à s'accumuler au point qu'on entretient des craintes sur les moyens de transport, à l'ouverture de la navigation, du bois de service et du bois de sciage, il pourrait fort bien arriver que les navires fussent en nombre insuffisant.

La nouvelle s'accrédite que d'autres navires ont été nolisés pour transporter les madriers de Québec en Angleterre au prix de 57 chelins et 6 deniers. Que cette rumeur soit fondée ou non, une chose certaine, c'est que le nombre de bâtiments retenus est très limité. Touchant le commerce de la Baltique, une hausse semblable s'est produite dans le

fret, les patrons refusent 35 chelins et demandent 40 chelins. Tous ceux qui sont intéressés dans la navigation, à Québec, sont unanimes à dire que les prix de cette année sont près du double de ceux de 1888. Plusieurs navires de Québec sont engagés cet hiver pour le transport du pin résineux des principaux ports du Sud, où, paraît-il, les prix du fret sont très élevés, et le tonnage à peu près nul.

Bois.—Les prix pour le bois de grume ont tellement augmenté depuis l'hiver dernier que nombre de cultivateurs du lac St Jean, et même des environs de Québec se livrent au commerce de bilots, de préférence à celui du bois de chauffage. Aussi peut-on s'attendre que, l'hiver prochain, nous aurons à payer cher le bois de corde.

Les propriétaires de chantiers sur l'Ottawa, ont beaucoup déploré l'absence presque complète de neige, cet hiver, ce qui a eu pour résultat de produire des retards fâcheux dans le transport des billots. La tempête de ces derniers jours a du leur être d'un grand secours en mettant feu à cet inconvénient.

Les derniers rapports reçus d'Angleterre confirment la nouvelle que la condition du marché au bois est ferme et des plus satisfaisante.

Difficultés Financières.—Comme il a été impossible d'arriver à aucun arrangement à l'amiable dans l'affaire de M. H. E. Pelletier de Ste Louise de l'Islet, le curateur à la faillite a demandé des offres pour la vente de l'actif. Voici le chiffre des estimations :

Marchandises de nouveautés actuellement en magasin, chaussures, épicerie, papeterie, etc. etc.	\$5,181.73
Quincaillerie	1,618.55
Dettes actives, billets et jugements	996.09
Total	\$7,196.37

Fait aussi partie de l'actif dans cette faillite une maison à trois étages habitée par M. Pelletier et qui lui sert de magasin et de résidence privée. L'assortiment de commerce de MM. Dorval & Samson, chapeliers et marchands de fourrures de Lévis doit être vendu à l'encan en un seul lot à tant par piastre, jeudi prochain, et ce par ordre de M. Samuel C. Fatt, curateur, de Montréal. Ces marchandises sont évaluées à \$2,201.28.

M. H. A. Bédard, curateur à la faillite de MM. Geo. Lemieux & Cie, marchands de Fraserville, offre en vente le fonds de commerce de ces messieurs, - Les marchandises de nouveautés, les épicerie, la quincaillerie etc., sont évaluées à \$11,889.72, les chaussures à \$2,025.43, les tablettes et ameublement en général à \$191.25, le bois à \$530.88 et les dettes actives contenues dans les livres à \$7,677.08.

Les créanciers de M. Dery, de Trois-Pistoles, ont refusé l'offre de leur débiteur de 40 cents par piastre. Il est probable, cependant, qu'ils vont arriver à composition avec lui avant longtemps.

M. L. H. Bélanger, marchand, de St-Valier, a fait cession de ses biens, et une assemblée de ses créanciers sera convoquée aussitôt que l'inventaire des marchandises sera terminé.

Le passif de M. C. N. Langevin, marchand de nouveautés de cette ville, s'élève à près de \$11,000. On attribue les causes de cette faillite au fait que le capital dont pouvait disposer M. Langevin n'était pas à la hauteur de ses opérations financières.

M. Langevin a été autrefois employé comme commis chez M. N. Paquet.

Commerce de détail.—Je n'ai à faire rapport d'aucun changement important dans les différentes branches du commerce de détail.

Voici les dernières cotations :

FARINES.

Patente	le baril	6 25 à 7 25
Supérieure Extra	"	5 80 " 6 00
Extra supérieure	"	5 60 " 5 80
Forté à boulanger	"	6 40 " 6 80
Extra du printemps	"	5 40 " 5 50
Supérieure	"	5 10 " 5 25
Fine	"	4 90 " 5 00
Farine en sac de 100 livres	"	2 00 " 2 00
Gruau d'avoine le baril	"	5 25 " 5 50
Gruau de blé d'inde blanc le baril	"	3 10 " 3 20
Gruau de blé d'inde jaune le baril	"	2 80 " 2 90

HUILES.

Huile de Loup marin Palle	0 40 " 0 42 1/2
" " Palle	0 37 " 0 38
Huile de morue le gallon	0 88 " 0 40
" de marsouin, Palle	0 45 " 0 50
" " Palle	0 40 " 0 45

POISSON.

Saumon No. 1	le baril	15 50 " 16 00
" No. 2	"	14 00 " 14 50
" No. 3	"	12 50 " 13 00
Anguille	par livre	0 06 1/2 " 0 06 1/2
Hareng No. 1 du Labrador le baril	6 00 " 6 25	
" No. 2	"	5 25 " 5 50
" No. 1 d'Anticosti	"	5 00 " 5 25
" No. 1 Cap Breton	"	6 00 " 6 25
Morue No. 1 Grande	"	5 20 " 5 50
" No. 1	"	5 00 " 5 25
" No. 2	"	4 50 " 4 75
Flétant No. 1	"	0 00 " 0 00
Truite No. 1	"	10 50 " 11 00
" No. 2	"	9 00 " 9 50
Morue sèche le quintal	5 00 " 5 50	

DIVERS.

Pommes de terre le minot	0 40 " 0 50
Avoine par 34 livres	0 48 " 0 50
Beurre salé la livre	0 20 " 0 23
Beurre frais la livre	0 22 " 0 25
Porc frais par 100 livres	8 00 " 8 50
Jambon fumé	0 18 " 0 14
Saindoux, seaux 20 lbs	2 35 " 2 40
Lard short cut canadien, en quart	19 00 " 20 00
Lard mess américain	17 50 " 18 50
Sel en magasin	0 43 " 0 45
Foin par 100 bottes	8 00 " 10 00
Paille par 100 bottes	3 50 " 5 00

MARCHÉ AU CUIR.

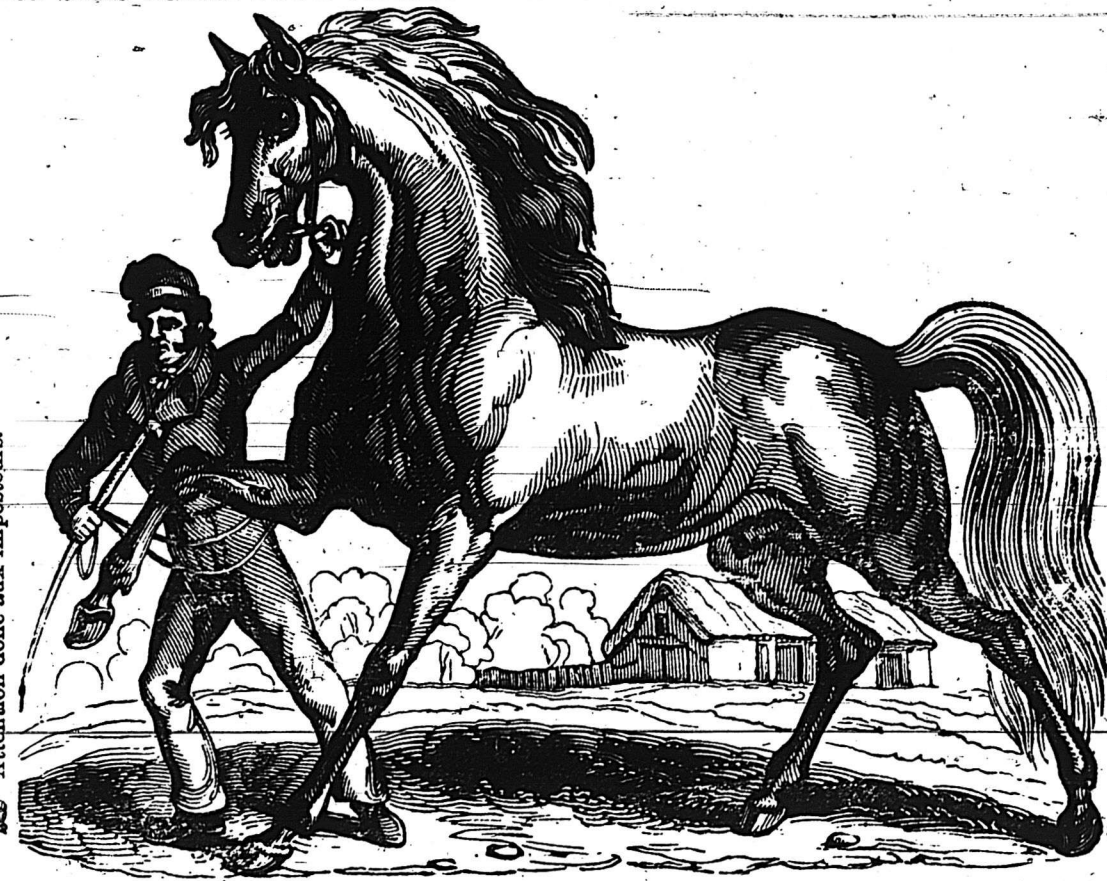
Spanish sole, cuir à semelle No. 1, la livre	0 24 " 0 25
Spanish sole, cuir à semelle No. 2, la livre	0 21 " 0 23
Cuir à semelle du pays No. 1	0 28 " 0 27
Cuir à harnais	0 28 " 0 31
Vache crée	0 35 " 0 40
Buff et vache grainée, le pied	0 13 " 0 15

La Poudre Engraissive et Nourrissante

EST SANS ÉGALE POUR CONSERVER LA SANTE AUX CHEVAUX

GARE AUX FILOUS!

On nous informe qu'il y a un certain nombre d'individus qui parcourent la ville et la campagne, offrant, dans l'intention de tromper le public, un mélange possible (c'est le mot) de LULLI INCIABILI INCIABILI. Notre intention est de prendre des mesures rigoureuses pour punir les coupables. Nous mettons le public en garde contre ces imposteurs. La véritable **POUDRE ENGRAISSIVE** porte imprimée sur chaque sac la marque de commerce enregistrée. Un cheval tenu en laisse.



Cette **POUDRE** est **DEPURATIVE** et nourrissante, d'un goût agréable. Elle donne au cheval de la vigueur, guérit le **MANQUE D'APPÉTIT**, la **CONSTIPATION**, la **BILE**, la **GOURME**, etc. Les vétérinaires et les professeurs les plus éminents des hôpitaux vétérinaires de Montréal et des États-Unis disent que cette poudre est indispensable pour les chevaux, les vaches, les moutons et les volailles. Economisez 20 à 30 par cent de remèdes et de nourritures perdus en donnant à vos animaux de cette Poudre. En vente chez les marchands (épiciers, ferronniers, etc.) de gros et de détail. Fabricants : **LA COMPAGNIE DE LA POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE**, Ville de Maisonheuve, P.Q.